



Programme Re.Sources

2019 : vers un nouveau programme d'actions

L'année 2019 a principalement été consacrée à l'élaboration d'un nouveau programme d'actions en vue de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années pour la restauration de la qualité de l'eau sur le bassin des sources de Seneuil. Les deux zones de captage du SEVT (Thouarsais et Seneuil) ont été rapprochées dans un même contrat territorial (2020-2025) pour une plus grande cohérence et efficacité. Les bassins étant toutefois bien distincts avec des enjeux et des contextes différents, ce contrat s'attachera à conserver les spécificités de chaque territoire et les actions en seront adaptées. Le travail de partenariat avec le monde agricole pour l'élaboration de ce nouveau programme est salué : groupes d'agriculteurs moteurs, organismes agricoles qui proposent et s'engagent dans des actions. L'objectif est alors de poursuivre cette coopération et de mobiliser tous les acteurs : l'ensemble des agriculteurs concernés par les bassins mais aussi les collectivités et les citoyens pour construire à terme des filières valorisant les productions et les techniques agricoles favorables à la qualité de l'eau. C'est en effet indispensable pour mettre en place et pérenniser les leviers agronomiques décrits ci-contre.

Quels leviers agronomiques seront mobilisés pour reconquérir la qualité de l'eau?

Couvrir les sols

Pour capter les nitrates et éviter le lessivage dans les nappes phréatiques



Diversifier les rotations*

Pour diminuer les apports d'intrants (pesticides et azote)

**Succession des cultures sur une parcelle*



Développer les systèmes alternatifs

Agriculture biologique*, conservation des sols, désherbage mécanique...

**le cahier des charges bio interdit l'utilisation de pesticides de synthèse et d'engrais minéraux*



Préserver le maillage bocager et l'élevage associé

Pour assurer l'épuration naturelle de l'eau permise par les prairies et les haies



SOMMAIRE

- > Les actions agricoles 2019
- > Focus sur le bocage, garant de la préservation de la qualité de l'eau
- > Suivi de la qualité de l'eau et traçages hydrogéologiques



Les actions agricoles 2019

Journées sur l'agriculture biologique (AB)

Deux journées destinées à développer l'agriculture biologique sur les bassins de captage ont été proposées aux agriculteurs :

- Information sur les filières en agriculture biologique, sur la conversion et retour d'expérience d'un agriculteur en bio
- Démonstration de matériels de désherbage mécanique

Ces animations ont été organisées en partenariat avec AgroBio Deux-Sèvres et d'autres organismes professionnels agricoles du secteur. Elles sont l'occasion pour les agriculteurs d'échanger entre eux ainsi qu'avec des techniciens et des spécialistes sur leurs pratiques (bio ou conventionnelles).

Surface actuelle en bio : \pm 50 ha (1% de la SAU*)
Objectif 2025 : 750 ha en bio (15 % de la SAU)

* SAU : Surface Agricole Utile



Développer les systèmes alternatifs

Présentation d'une herse étrille utilisée pour le désherbage du maïs

De nouveaux rendez-vous des couverts végétaux

Dans la continuité des années précédentes, des rendez-vous des couverts végétaux ont été organisés sur le bassin de Seneuil

Couverts en AB : engrais vert ou valorisation fourragère

Un essai a été mis en place par un agriculteur et sa coopérative (Corab) pour tester l'effet du mélange et de la méthode de semis sur le développement et la qualité du couvert végétal hivernal.

Lors de la visite de la parcelle en octobre, les participants ont pu échanger sur la valorisation des couverts en agriculture biologique en tant qu'engrais vert ou fourrage.

Pois et triticales composent une des modalités de l'essai. A l'entrée de l'hiver le couvert a absorbé l'équivalent de 90 kg d'azote par hectare qui n'ont pas été lessivés vers la nappe phréatique et qui seront disponibles pour la culture suivante.

Couvrir les sols



Diversifier les rotations

Colza associé

Afin de limiter les pesticides, un agriculteur du bassin versant pratique notamment les cultures associées. Il a implanté cette année son colza avec un mélange complexe de plantes compagnes.

Résultat : Un très beau développement du colza et des plantes associées en entrée d'hiver avec très peu d'application de pesticides.

Les agriculteurs du bassin ont eu l'occasion de venir échanger sur cette technique le 14 novembre.



Les espèces associées au colza sont : féverole, tournesol, lin, lentille, fenugrec, sarrasin, cameline

Le bocage, un atout essentiel pour la qualité de l'eau

Il est préservé et valorisé par les activités d'élevage. Les prairies sont source de fourrages (pâturage et fauche) et les haies permettent d'abriter les animaux des intempéries et de la chaleur ainsi que de délimiter les parcs de pâturage.

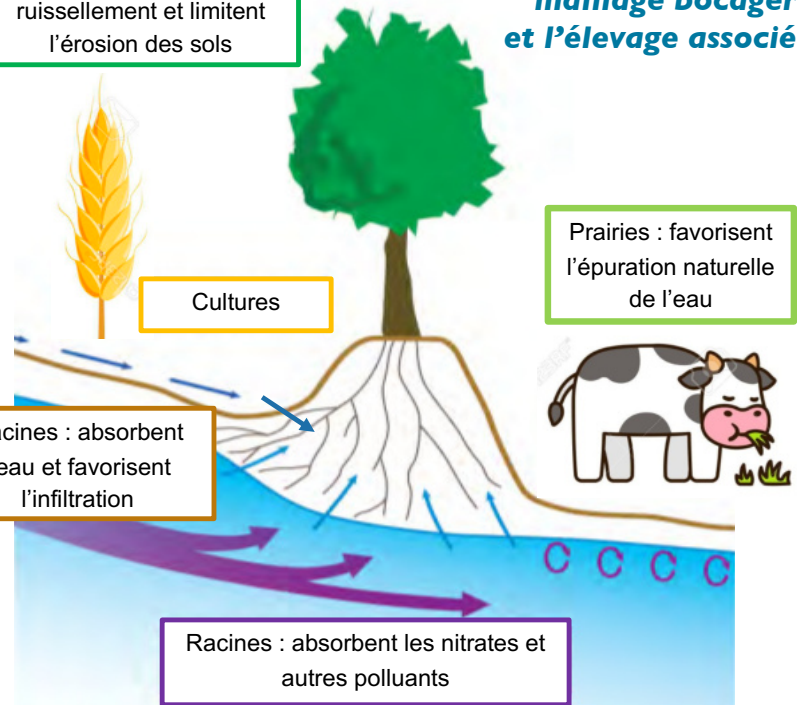
Le mot du Pays de Gâtine



Le Pays de Gâtine est engagé dans la création d'un Parc naturel régional sur son territoire. La Gâtine est une terre rurale et d'élevage avec une identité géographique et culturelle forte. Le maintien du bocage et de l'activité d'élevage est au cœur de ce projet de PNR. Parmi les actions répondant à ces enjeux, la qualité de l'eau aura une place importante face à la responsabilité du territoire dans ce domaine.

Haies sur talus : freinent le ruissellement et limitent l'érosion des sols

Préserver le maillage bocager et l'élevage associé



Les productions d'élevage de ruminants sur le bassin sont très diversifiées : vaches allaitantes, ovins, caprins, vaches laitières et équins

Le bassin des sources de Seneuil est situé entre plaine et Gâtine. 45 % des agriculteurs concernés par le bassin sont éleveurs de ruminants (bovins, caprins, ovins, équins...) et permettent de préserver le bocage qui a tendance à s'éroder par l'avancée de l'activité céréalière.

Il est primordial de conserver et restaurer le linéaire de haies sur ce territoire, au sein des exploitations d'élevages mais aussi céréalières. Il est toutefois plus compliqué de les valoriser, bien qu'elles aient des intérêts agronomiques avérés.

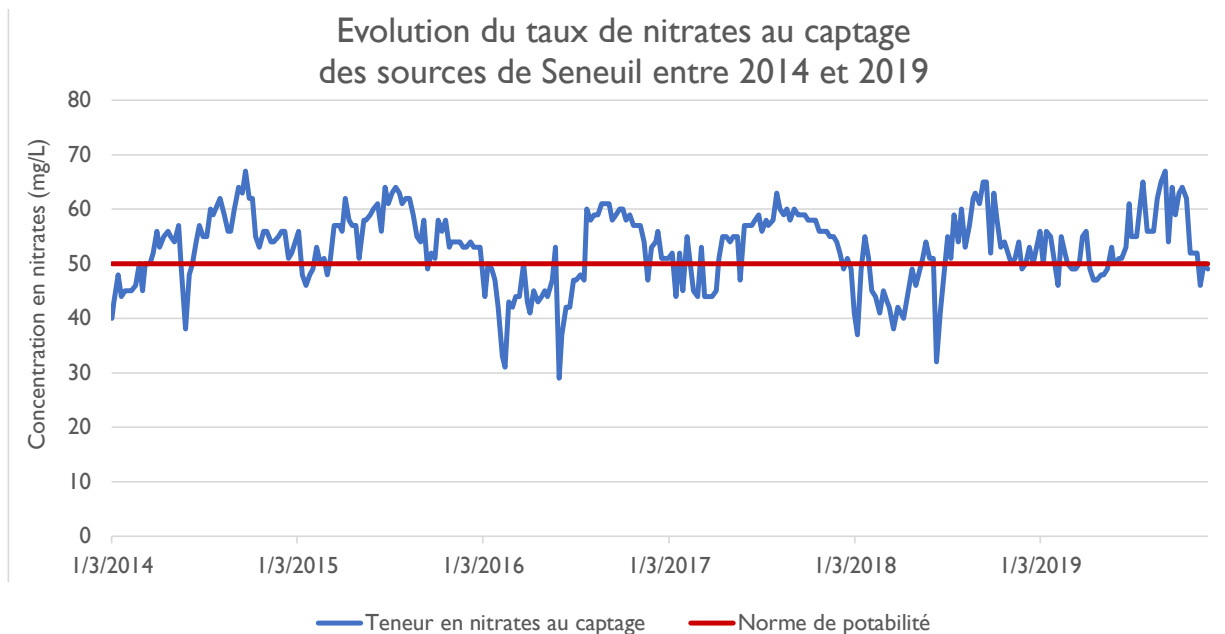
Le cirque de Seneuil où est localisé le captage (commune du Chillou) :

Le SEVT possède des parcelles au sein de ce périmètre sensible. Elles sont exploitées par des éleveurs du secteur en prairies sans intrant selon des baux ruraux à clauses environnementales.



Le suivi de la qualité de l'eau

Le SEVT assure un suivi régulier de l'eau du captage des sources de Seneuil. Il suit notamment la teneur en nitrates pour pouvoir adapter la dilution avec l'eau issue de l'usine du Cébron et ainsi distribuer une eau potable respectant les normes de qualité. La qualité de l'eau est suivie également sur l'ensemble du bassin versant lors d'une campagne annuelle (en période hivernale) afin de mieux identifier les sources de pollution et d'adapter les mesures et les actions de protection.



La teneur en nitrates aux sources de Seneuil suit des variations saisonnières : concentration élevée en été (autour de 60 mg/L) et plus faible en période hivernale (inférieure à 50 mg/L). Pour mieux comprendre les mécanismes d'évolution de la qualité de l'eau au captage, une étude hydrogéologique a été menée en 2019 et comprenait deux phases expérimentales :

- Traçages hydrogéologiques depuis 3 points sensibles (gouffres sur une zone fortement karstique)
- Datation de l'eau du captage en hautes eaux (période de plus faible concentration en nitrates) et en basses eaux (période de plus grande concentration en nitrates)



Traçage de 3 gouffres au printemps 2019

L'objectif était de déterminer s'ils sont en liaison avec le captage des sources de Seneuil et, si oui, quelles sont les caractéristiques de ces liaisons (vitesse, direction...)

Les traceurs utilisés sont des colorants sans incidence sur la santé humaine et l'environnement

Le programme Re-Resources mené sur le bassin d'alimentation de captage des sources de Seneuil est porté par le SEVT et soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la région Nouvelle-Aquitaine.

Pour vous informer

Cellule d'animation du bassin des sources de Seneuil

Parc d'Activités Talencia - 2 rue Marcel MORIN
CS 90045 - 79101 THOUARS CEDEX
05.49.66.01.06 – 06.32.96.16.41
chloe.fisher@sevt79.fr
site internet : www.sevt79.fr

Directeur de publication : Bernard GAUFFRETEAU
Rédaction et coordination : SEVT
Crédit Photos : SEVT